

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MAI 2017**

Délibération
n° 2017.05. 41.B

**Installation de
capteurs solaires
thermiques pour le
chauffage de l'eau
sanitaire et des
bassins intérieurs de
Nautilus : demandes
de subventions**

LE ONZE MAI DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mai 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2017

**DELIBERATION
N° 2017.05. 41.B**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : Monsieur REVEREAULT

INSTALLATION DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES POUR LE CHAUFFAGE DE L'EAU SANITAIRE ET DES BASSINS INTÉRIEURS DE NAUTILIS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

GrandAngoulême a été labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le 5 mai 2015. GrandAngoulême est soutenu par l'ADEME et la Région pour la mise en place du plan d'action TEPOS.

Fortement engagé dans la transition énergétique, GrandAngoulême a sollicité le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour la réalisation d'une étude de faisabilité solaire thermique sur le centre aquatique « Nautilus ».

L'étude a montré que le recours à l'énergie solaire thermique pour le chauffage de l'eau sanitaire et des bassins du centre nautique NAUTILIS permettrait de réduire les impacts environnementaux et les coûts de fonctionnement.

L'installation d'un système de capteurs solaires thermiques d'une surface de 280 m² permettrait de produire 207 020 kWh par an d'énergie solaire utile, de couvrir plus de 50 % des besoins en eau chaude sanitaire et près de 17 % des besoins en chauffage pour les bassins intérieurs.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €	%
Ombrières	30 000,00	ADEME (Fonds Chaleur)	186 318,00	55,7%
Capteurs solaires	140 000,00			
Liaisons hydrauliques enterrées	19 600,00	Région (FEDER)	81 474,00	24,3%
Équipements solaires annexes	104 000,00			
Prestation intellectuelle	41 104,00	Autofinancement	66 912,00	20,0%
TOTAL	334 704,0	TOTAL	334 704,0	

.../...

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel et la réalisation de cette opération.

D'AUTORISER Monsieur le Président, Monsieur Jean REVEREAULT en sa qualité de Vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, ou Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de Vice-président en charge des équipements sportifs, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'État, de l'ADEME et la Région.

D'AUTORISER Monsieur le Président, Monsieur Jean REVEREAULT en sa qualité de Vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, ou Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de Vice-président en charge des équipements sportifs, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 mai 2017	<u>Affiché le :</u> 16 mai 2017